

COLLEGE DE SAINT RENAN - Cahier des charges 1% artistique

1-1- présentation du collège, du projet et des enjeux généraux : à développer par la SAFI en prenant appui sur le programme de l'opération.

Le nouveau collège public de St Renan, nouvellement nommé collège Simone Veil, sera construit par le Conseil départemental du Finistère, pour faire suite au collège Kerzouar aujourd'hui trop petit pour accueillir de nouveaux élèves.

Saint-Renan (8 000 habitants) est une ville médiévale animée d'un marché réputé en milieu rural, à 15km de la mer ; elle est la ville-centre de de la communauté de communes du Pays d'Iroise.

Ce nouveau collège accueillera près de 700 élèves. Les élèves de ce collège viendront de l'ensemble du territoire, soit un rayon de 25km, essentiellement en bus et pour la journée : 15 bus matin et soir réalisent le transport scolaire, l'ensemble des élèves arrive et repart à la même heure.

Ce collège est un des collèges publics continental le plus à l'ouest, il a pour particularité :

- d'être un des quelques collèges du Finistère qui pratique une pédagogie sans notation où l'évaluation des élèves se fait par la validation de compétences dans chaque domaine à l'aide de couleurs.
- De proposer des ateliers de philosophie à toutes les classes de 6ème.
- De s'engager dans des projets culturels avec un jumelage culturel et des projets environnementaux (traitement des déchets, compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, ...).
- De proposer une restauration autogérée par les élèves (services par ilots, autodétermination des quantités et plats).

1-2- DESCRIPTION du projet architectural :

HABITER LE SITE

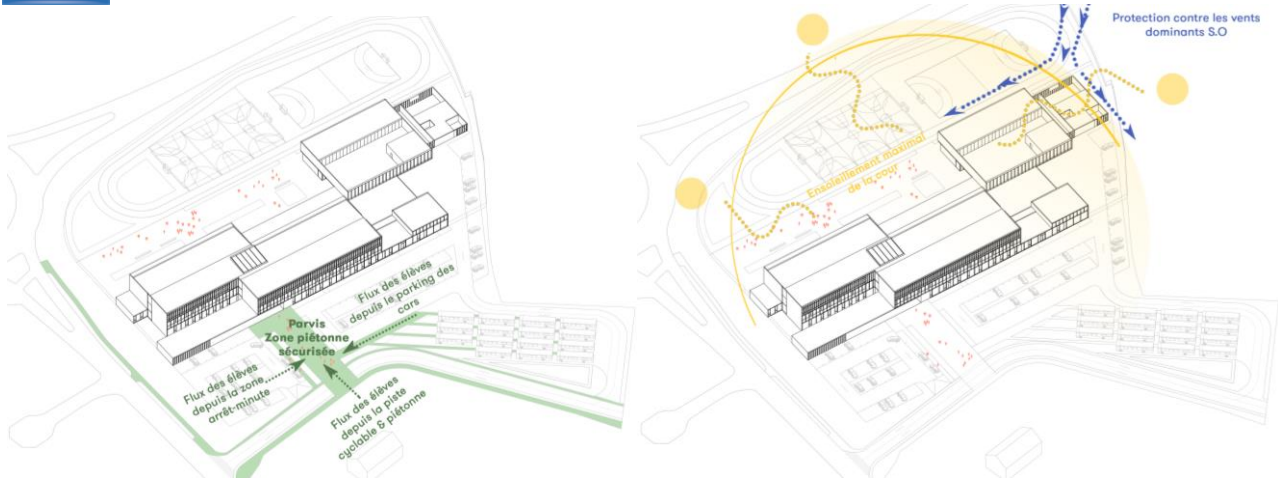
Le parti d'aménagement s'organise en lanières.

Une première strate logistique organise les accès : cars, voitures, vélos, piétons.

la deuxième bande est construite et répartit les usages techniques et scolaires de l'établissement.

La troisième zone, au sud est la cour des élèves et les espaces sportifs extérieurs.

La recherche de compacité pour la volumétrie générale du collège induit souvent des formes unitaires et disons le parfois un peu massives que nous avons cherché à contrarier en utilisant quelques principes de compositions pour la volumétrie générale tels que le décalage, le décollement, la juxtaposition, le glissement, qui sculptent et aèrent la silhouette longiligne du collège. Cela se traduit par le fractionnement du bâtiment principal en forme de baïonnette formant un retrait, côté parvis et côté cour, retraits dans lesquels s'installent 2 longs préaux, légèrement décollés des façades, pour laisser place à une bande végétale mettant à distance de regards trop directs, les locaux situés juste derrière.



Sur son plateau soigneusement paysagé, le bâtiment affiche une certaine répétitivité dans le dessin des façades, avec une régularité qui dessine une trame qui se resserre à mesure qu'elle s'élève dans les étages. Ce travail permet de créer une impression de verticalité sur des façades très allongées et de juxtaposer une trame devant le bandeau vitré des salles de cours, support ou ayant fonction de pare soleil. La tonalité choisie pour les façades du collège est sombre, un noir légèrement cuivré tempérée par l'association avec la texture brut et gris clair du béton qui habille les pignons des ailes du bâtiment principal et compose la structure des préaux supportés par de fins poteaux d'acier.

Le traitement des espaces extérieurs côté cour, est imaginé de manière simple et naturelle pour s'harmoniser avec l'esprit encore rural du lieu. La cour bitumée, agrémentée de quelques ilots de verdure ayant fonction de récupérateurs d'eaux pluviales et de quelques bancs, est bordée dans sa limite sud par une vaste prairie qui intègre la piste d'athlétisme et les terrains de hand et basket. Quelques arbres plantés ici ou là sur les pelouses et dans la cour « meubleront » l'espace délimité par une plinthe végétale plantée le long des 2 routes départementales.

Principes de traitement des différents secteurs

L'arrivée

Côté parvis et délimité par une petite barrière, l'un des 2 préaux évoqués précédemment, abrite les vélos et protège les élèves avant l'entrée dans le hall protégée par un sas thermique.

La compacité et la simplicité formelle que nous aimons proposer en imaginant nos projets trouvent ici, par le décalage des volumes, une manière d'installer un hall d'accueil traversant vers la cour. L'escalier principal, non encloisonné, fin et métallique s'élève dans le vide de la trémie vers la lumière descendant par une verrière installée en toiture terrasse. De part et d'autre du hall, un couloir central situé dans le prolongement des bandes végétales qui séparent bâtiments et préaux, distribuent sur 3 niveaux l'ensemble des locaux nécessaires au bon fonctionnement du collège. L'ambiance accueillante et chaleureuse de ce lieu de rencontre et d'échanges, est caractérisée par les panneaux bois perforés qui habillent les murs avec soin et participent à la correction acoustique de l'espace.



Le pôle de vie scolaire

La position du pôle de vie scolaire permet d'assurer l'accueil, la surveillance et le contrôle des flux des élèves. Le bureau des surveillants, vitré sur le hall et la cour de récréation, est ouvert sur la circulation intérieure au travers d'une banque d'accueil où les élèves pourront déposer quelques affaires ou objets. Il est en lien direct avec le bureau du CPE, qui bénéficie aussi une vue globale sur la cour.

Les salles d'études contiguës sont vitrées entre elles et permettent au CPE, un contrôle depuis son bureau. Le foyer des élèves, installé de l'autre côté du hall et visible depuis le bureau des surveillants, s'ouvre sur la cour qui peut constituer un prolongement extérieur pour certaines activités. L'ensemble des casiers des élèves sont regroupés non loin des surveillants, en allège de leur bureau et face à eux dans le hall et aussi sous le préau côté cour.

Le pôle santé

Endroit refuge pour les élèves, il est protégé du flux des élèves. Isolé de la cour, cet espace est placé en façade nord pour pouvoir évacuer un élève à l'abri des regards, sans repasser par le hall. Une petite salle de repos complémentaire se positionne entre le CPE et les surveillants au cas où personne ne pourrait assurer une surveillance à l'infirmerie.

Le pôle administration

Il permet d'assurer l'organisation et la vie de l'établissement. Cet espace est installé à proximité mais à l'écart des bruits du hall d'accueil. Il dispose par son positionnement au nord du bâtiment, d'une possibilité de surveillance des élèves qui arrivent au collège et d'un accès dédié. Le bureau des secrétaires, équipé d'une banque d'accueil ouverte sur le sas d'entrée, établit une relation directe avec les bureaux du principal et de son adjoint. Son couloir interne de distribution de l'ensemble des autres locaux du pôle administratif, parallèle à la circulation principale du collège, se prolonge jusqu'aux 2 salles de réunion.

Le pôle enseignant

Il est installé au RDC, à proximité du CDI, dans l'aille Nord-Est, où les enseignants pourront travailler et se détendre à l'abri du bruit de la cour et du regard des élèves.

Le CDI

Centre de ressources du collège, le CDI fait face au pôle enseignant et s'ouvre sur la cour pour une utilisation pendant la pose méridienne comme c'est de plus en plus le cas dans le fonctionnement des collèges. Cet espace est traité avec le plus grand soin pour le bien-être des élèves qui auront envie d'y venir, son organisation sans recoins, permet une surveillance aisée des ouvrages et le contrôle simple des élèves. Cette disposition offre également une très grande diversité d'organisations possible et une flexibilité dans le temps.

Le pôle enseignement général

Les 19 salles du pôle d'enseignement général sont toutes regroupées au niveau 1, à l'exception de 2 qui s'installent au 2^{ème} étage. Les salles bénéficient toutes de 2 portes sur les circulations et des petits dépôts sont répartis pour le rangement des matériels destinés aux enseignements histoire, géographie et langues.

Le pôle sciences expérimentales et technologie

Toutes les salles de SVT, physique et technologie et leurs locaux attenants souvent intercalés entre les salles, occupent l'aile ouest du dernier niveau du collège. Ce regroupement permet une organisation plus rationnelle de tous les approvisionnements nécessaires pour ces salles spécifiques.

Le pôle arts plastique et enseignement musical

Les salles sont elles aussi regroupées au dernier niveau, avec leur dépôt respectif attendant mais dans l'aile Est, ainsi que 2 salles banalisées et une salle banalisée ½ groupe.

Le pôle sportif

Ses locaux sont situés en extrémité du préau côté cour donc à proximité du plateau sportif.

Le pôle restauration

Il est lui aussi accessible en extrémité du préau. Un couloir canalise les élèves et précède la ligne de self où ils feront leur choix avant d'aller déjeuner dans la salle à manger. Lumineuse, confortable, et parfaitement insonorisée, ils y profiteront d'un petit moment de détente avant de ressortir directement sur la cour, après avoir laissé leur plateau en passant devant la laverie. L'organisation des locaux de préparation des repas respecte le principe de marche en avant et les normes sanitaires en vigueur. Les approvisionnements se font en façade nord depuis une aire de livraison bénéficiant d'un accès dédié.



1-3- L'ŒUVRE / le projet artistique envisagé à l'issue de la première réunion de jury : à développer par les membres du jury

Les artistes devront concilier les exigences de la création artistique avec les contraintes suivantes :

- l'intégration de l'œuvre au site et à l'espace qui lui est attribué sans représenter une contrainte majeure à l'évolution future des bâtiments et à leur exploitation,

- la sécurité des personnes sera préservée quelles que soient les activités entreprises à proximité de l'œuvre,
- les matériaux mis en œuvre offriront une longévité (pérennité de l'œuvre) et une résistance aux intempéries (si implantation en extérieur) telles que l'ouvrage ne posera pas de problème d'entretien ou de maintenance,
- l'œuvre devra être la plus visible possible et accessible au public.

L'œuvre devra s'inscrire dans le respect du projet architectural du collège. L'œuvre ne devra pas être considérée comme immeuble, elle devra pouvoir être enlevée pour nettoyage ou entretien du bâtiment.

L'Œuvre peut être envisagée en intérieur ou en extérieur, composée d'1 seul ou de plusieurs éléments, dans le respect de l'architecture, des contraintes normatives de la construction et de pérennité et sur les espaces propriétés du Conseil départemental du Finistère. La nature de l'œuvre reste libre. Les domaines artistiques envisagés sont les arts plastiques en général (sculptures, installations, peintures, photographies, graphisme, ...) mais aussi la création paysagère et le design.

L'œuvre pourra refléter une ouverture culturelle sur le monde, elle pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

1/ Des éléments liés aux valeurs éducatives et à la pédagogie, privilégiant l'ouverture sur le monde, l'ouverture culturelle avec plusieurs actions distinctives (voir paragraphe 1.1 – présentation du collège)

2/ Des éléments architecturaux : le futur bâtiment témoigne d'un geste architectural affirmé, tant par le choix des matériaux, préférant des matériaux sobres et épurés et jouant des contrastes (sombre à l'extérieur, très clair et lumineux à l'intérieur – ou très blanc puis très coloré), que par l'aménagement des espaces avec une circulation simple (le hall est un point central de convergence de l'ensemble des mouvements de circulation).

3/ Des éléments de contexte géographique : considéré comme l'un des collèges public le plus à l'ouest du continent, le futur collège est situé dans une zone périphérique en entrée de ville. Par sa situation géographique, au centre de l'une des pointes Bretonne, les notions tels que Terre/mer/vent/lumière sont des éléments naturellement très présents. De même, par le contexte historique de la ville, la dimension moyenâgeuse reste concrète (marché central, bâtisses d'époque, fête moyenâgeuse).

Le dossier de consultation est également disponible sur les sites suivants :

- Le Site internet du ministère de la culture dédié au 1% :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Le-1artistique/Consulter-lesappels-a-candidature>

-FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

<http://caap.asso.fr>

-Centre National Des Arts Plastiques

<http://www.cnap.fr>